



Philippe HAMMAN  
et Jean-Yves CAUSER (dir.)

Ville, environnement  
et transactions démocratiques

Hommage au  
Professeur Maurice Blanc



P.I.E. Peter Lang



Philippe HAMMAN  
et Jean-Yves CAUSER (dir.)

# Ville, environnement et transactions démocratiques

Hommage au  
Professeur Maurice Blanc



P.I.E. Peter Lang

## INTRODUCTION

# Ville, démocratie, environnement et transactions : éléments de dialogue

Philippe HAMMAN

*Professeur de sociologie, Université de Strasbourg, Directeur-adjoint  
du Centre de recherche et d'étude en sciences sociales (CRESS, EA 1334)*

Cet ouvrage s'organise autour du concept de transaction sociale, appuyant sa portée heuristique en sciences sociales à partir d'un certain nombre d'objets et de terrains privilégiés que sont la ville, la démocratie et l'environnement. Après un retour sur la définition de la transaction et sur un certain nombre de débats relatifs à sa portée, j'explicitai la démarche qui anime ce livre, celle d'un double dialogue :

– d'une part, en s'attachant à la dialectique de ce qu'apporte la transaction à la pensée du lien social dans les phénomènes urbains, les politiques locales, le développement territorial et leurs modes de légitimation démocratique, et, réciproquement, de ce que ces cadres sociaux et ces approches apportent à la théorisation des transactions.

– de l'autre, en mobilisant la transaction sociale en regard de conceptualisations sociologiques à la fois voisines sur certains aspects et distinctes sur d'autres, pour inviter à prolonger les échanges<sup>1</sup>.

### 1. Penser les transactions sociales en sociologie

On sait que toute situation socialement structurée n'en reste pas moins ouverte au changement. Cette proposition qui concerne l'activité quotidienne comme l'action collective régulatrice de l'espace public nécessite un renouvellement des grilles d'analyse. Le concept de transaction sociale participe de cet effort en réactualisant la réflexion autour des notions d'échange, de négociation et de conflit. Au niveau macrosoc-

---

<sup>1</sup> Je remercie vivement Maurice Blanc pour sa lecture d'une première version de ce texte et, plus largement, pour son aide précieuse à la réalisation de cet ouvrage.

ciologique, il permet d'éclairer les logiques à l'œuvre dans la régulation sociale en portant une attention particulière sur celles qui nous font passer de l'affrontement à la coopération. Sur un plan davantage micro-sociologique, l'analyse des transactions sociales nous montre comment les relations sociales se nouent autour d'arrangements et autres accommodements. Enfin, le concept nous renseigne sur ce qui se joue dans l'intermédiation de la vie sociale, en nous montrant qu'en plus de produire des règles de partage et du vivre ensemble, les individus sont en mesure de réactualiser des valeurs et de faire évoluer leurs institutions.

La sociologie de la transaction sociale a été pensée pour analyser les processus d'élaboration de « compromis pratiques » (selon l'expression de Raymond Ledrut, 1976, p. 93), toujours instables et provisoires, dans les situations concrètes (voire quotidiennes) où le conflit ne peut être simplement lu comme un affrontement – au sens des modèles économiques, comme le « dilemme du prisonnier » dont fait état Thomas Schelling (1986) – mais correspond à des modes de coopération conflictuelle, suivant le couple de l'autonomie et des interdépendances.

Le concept de transaction emprunte à l'économie (la transaction est un échange négocié<sup>2</sup>) et au droit (la transaction est une technique de prévention et/ou de résolution non judiciaire des conflits). La transaction sociale comprend alors à la fois de l'échange, de la négociation et de l'imposition. Elle s'inspire en cela du sociologue allemand Georg Simmel, selon lequel la vie sociale est structurée par des couples de tensions. En particulier, reprenant le paradoxe de la liberté et de l'égalité d'Alexis de Tocqueville, Simmel montre qu'elles sont antinomiques et que la tension entre les deux est indépassable : « Ce fut peut-être parce qu'instinctivement on a saisi la difficulté de cet état de choses qu'on a joint à la liberté et à l'égalité une troisième exigence, celle de la fraternité », écrit-il (1981, p. 144-145).

Il existe bien d'autres dualismes : tradition et modernité, identité et altérité (Cherqui et Hamman, 2009), etc. Une tâche de l'analyse sociologique consiste à repérer ces oppositions structurantes, notamment lorsqu'il en va de principes de légitimité d'égale valeur, mais qui tendent à s'exclure mutuellement. Précisément, le concept de transaction sociale renvoie à la fois à des conflits d'intérêt et à des conflits de valeur, plus difficiles à résoudre encore, quand entrent en jeu des conceptions intériorisées, diverses en fonction des acteurs en jeu. En même

---

<sup>2</sup> Pour les économistes institutionnalistes, la transaction renvoie au processus de construction des règles collectives qui sécurisent les comportements individuels. Les néo-institutionnalistes ont limité ce champ à l'analyse des « coûts de transaction » : Williamson, 1975. Un point est fait par Beaurain et Bertrand, 2009.

temps, se conjuguent des dynamiques interculturelles, qui passent par les jeux du formel et de l'informel, de la confiance et de la méfiance.

C'est la centralité du conflit dans le lien social qui apparaît sous-jacente. Luc Van Campenhoudt souligne que l'acteur social se définit par la tension entre coopération et conflit, dans le cadre d'un schéma organisé autour de quatre pôles et construit à partir de deux couples opposés : coopération/non-coopération et conflit/soumission<sup>3</sup>. La figure de l'« associé contestataire » correspond à un acteur social « associé dans le sens où il coopère en interaction avec d'autres, et donc collabore, à la production de biens, de services ou de prestations quelconques en vue d'une fin. Il est contestataire dans le sens où il entre en conflit avec les autres acteurs, s'oppose à eux pour remettre en question leur emprise sur les enjeux de la coopération (ou résister à la contestation des autres s'il est en position dominante) ». La conclusion à laquelle parvient l'auteur correspond à ce que met en avant l'analyse des transactions sociales pour complexifier la pensée du conflit : « À partir du moment où la coopération s'engage, ne constitue-t-elle pas une dynamique de coopération conflictuelle qui permet aux acteurs en présence d'être des "associés contestataires" ? Même dans une situation où les protagonistes semblent, dans l'ensemble, dans un rapport de force équilibré, il apparaîtra vite que, sur certains enjeux spécifiques de leur coopération, leurs positions sont inégales » (Van Campenhoudt, 2008, p. 255). C'est une force des transactions sociales que de s'y arrêter, pour faire concept.

## 2. Débattre : de la « carrière » d'un concept à son à-venir

En 1978, est publié en Belgique sous la plume de Jean Remy, Liliane Voyé et Émile Servais, *Produire ou reproduire ?*, ouvrage fondateur de l'analyse sociologique des et par les transactions sociales. Quelque trente ans ont passé depuis et ce recul, qui peut être aussi un anniversaire, permet de revenir sur une « carrière » conceptuelle, certainement riche et, on l'espère, également prometteuse pour le futur. On pourrait être tenté de reconstituer le « parcours » de la transaction sociale, qui a notamment été portée et promue dans le cadre de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF) – et en particulier son Comité de recherche Transactions sociales, longtemps animé par Maurice Blanc. Ce cadre dépasse l'hexagone et la structuration de ses « écoles » sociologiques – sans s'en abstraire toutefois, le titre-même du

<sup>3</sup> De là sont définies quatre situations potentielles : associé contestataire (correspondant à un engagement de l'acteur à la fois dans la coopération et le conflit) ; associé asservi (coopération/soumission) ; marginal contestataire (non-coopération/conflit) ; et marginal asservi (non-coopération/soumission) : Quivy et Van Campenhoudt, 2006, p. 112.

livre de Remy, Voyé et Servais ne manque pas d'évoquer Pierre Bourdieu, Alain Touraine et quelques autres ! Dans sa contribution au présent ouvrage, Florence Rudolf revient d'ailleurs sur cette genèse et propose quelques hypothèses sur ses effets quant à la diffusion du concept par la suite. Le risque serait alors de se situer :

– soit en une « fin de l'histoire », à laquelle on serait parvenu à présent – construisant ainsi artificiellement une position en surplomb pour en juger –, et à partir de laquelle on évaluerait les avancées (ou parfois le sur-place ?, si on se veut pourfendeur du concept) des uns et des autres, des « anciens » et des « nouveaux », au cours des trois décennies suivant le questionnement initial de *Produire ou reproduire ?*

– soit en référence permanente à cet ouvrage-moteur, mais qui a maintenant trente ans, pour relever ce qui demeure de pleine actualité et ce qui ne l'est plus tant. C'est passer sous silence tout un processus, dont on connaît au moins trois marques devenues classiques, à savoir les ouvrages collectifs (co-)dirigés par Maurice Blanc dans les années 1990, aux titres explicites : *Pour une sociologie de la transaction sociale* (1992) ; *Vie quotidienne et démocratie. Pour une sociologie de la transaction sociale (suite)* (1994) ; *Les transactions aux frontières du social* (1998).

Relevons en outre qu'à l'occasion du trentenaire de *Produire ou reproduire ?* des débats ont eu lieu – signe de vigueur –, et deux revues – francophones, mais pas françaises, ce qui correspond bien à un cadre transnational d'échanges – s'en sont en particulier fait l'écho : d'un côté, *Pensée plurielle*, dirigée par Jean Foucart, qui a consacré une récente livraison, en 2009, aux transactions sociales, à la suite d'un colloque de l'AISLF ; de l'autre, *Recherches sociologiques et anthropologiques*, désormais animée par Bernard Fusulier, où ce dernier, avec Nicolas Marquis, a proposé, en 2008 toujours, un inventaire, justement en se reportant au livre de 1978, tout en extrapolant relativement au concept lui-même et ses imperfections.

Dans les deux cas, que l'on durcisse un aboutissement présent ou que l'on conserve pour référentiel les lignes initiales, on est confronté dans le raisonnement à l'illusion rétrospective relevée par Pierre Bourdieu (1980a, 1986), et à la mise en intrigue, pour parler comme Paul Veyne (1971), d'une histoire à la fois biographique, intellectuelle et collective, qui devient vite un récit (Ricœur, 1983), c'est-à-dire un travail de production d'une « tradition » d'analyse.

La perspective qui nous anime, avec Jean-Yves Causer, est différente : il s'agit prioritairement de se porter vers le futur, vers l'à-venir, et ce en correspondance avec l'esprit du colloque international tenu à Strasbourg en janvier 2009, dans le cadre du Centre de recherche et

d'étude en sciences sociales (CRESS, EA 1334), et dont cet ouvrage est issu. Ces rencontres ont salué la carrière du professeur Maurice Blanc, au moment où il vient d'accéder à l'éméritat, non pour y voir un terme mais bien l'occasion d'approfondir ensemble un certain nombre des pistes qu'il a pu et su tracer à travers l'approche en termes de transaction sociale<sup>4</sup>. L'intitulé du colloque, « Reconnaissance, reliance et transactions », fait librement écho au triptyque formulé par Renaud Sainsaulieu : reconnaissance, reliance et réflexivité, dans son ouvrage *Des sociétés en mouvement* (2001). Un certain nombre de déclinaisons sont ainsi suggérées, renvoyant entre autres à l'identité et à l'intégration, mais aussi à l'altérité, aux échanges, à la démocratie et à la citoyenneté, c'est-à-dire à la régularité et aux régulations, à la gouvernance, à la participation et aux expressions participatives, ou encore aux médiations interculturelles et à la résolution de conflits d'intérêts, d'usages et de valeurs. C'est explicitement de ces associations que part d'ailleurs Éric Navet pour proposer de déplacer le regard du côté de l'ethnologue. Ces questionnements irriguent le présent ouvrage, autour et à partir de trois objets principaux, en termes d'inscription socio-spatiale : la ville, l'environnement et les pratiques démocratiques (à chaque fois dans des acceptions larges).

Ces choix éditoriaux, participant pleinement de la cohérence du livre, veulent aussi susciter l'intérêt du lecteur, par rapport à la littérature existante sur les transactions sociales, quitte à privilégier, au fil des textes, telle ou telle entrée au sein du triptyque de départ. En d'autres termes, le parti pris n'est pas directement de juger si la transaction sociale est davantage un concept, une notion ou un paradigme – Maurice Blanc a du reste récemment répondu à un certain nombre d'interrogations en ce sens, apportant sa contribution au renouvellement du débat (Blanc, 2009a). Il s'agit plutôt de constater son caractère heuristique, et de le conforter, sans exclusive. L'éclairage proposé fait sens sur un triple plan : conceptuel, processuel et thématique, les trois étant liés. Ceci constitue sans doute une réponse à certaines critiques d'un éclatement de l'approche par les transactions sociales et, par là, d'un effort insuffisant de systématisation, qui ne lui aurait pas permis de vraiment « faire école », en ne montant pas assez en généralité à partir des cas d'étude de la vie quotidienne et des positions d'entre-deux – ce que reprend Florence Rudolf dans son texte.

En effet, l'ouvrage ne veut en aucune façon éluder les discussions possibles, et plusieurs contributeurs font part de leurs points de vue et

---

<sup>4</sup> Ce colloque a également débouché sur deux autres publications : sur les thématiques du travail, de la formation et du développement social, cf. Causer et Hamman, 2011, et, sur les comparaisons et l'interculturalité France-Allemagne, Hamman, 2009.

avancent des éléments à l'appui d'un débat théorique. C'est le cas de Nicolas Bué et Florence Rudolf, qui, chacun à sa façon, fournissent leur lecture des apports et des limites de la transaction sociale. Dans le premier cas, il s'agit de comprendre des échanges entre associés-rivaux dans une coalition de gouvernement municipal et, dans le second, de mettre en parallèle sociologie des transactions sociales et sociologie de la traduction ou encore sociologie pragmatique.

C'est aussi l'objet, fût-ce un peu plus discrètement énoncé, des propositions que formulent bien d'autres auteurs ici rassemblés. Abdelhafid Hammouche interroge la transaction par rapport au cadre de la médiation chez Pierre Muller, organisée autour du rapport global/sectoriel (Muller, 1990), et en regard du concept de recomposition qu'il a lui-même énoncé dans ses travaux sur les situations migratoires (Hammouche, 2007). De médiation, il est aussi question dans le texte de Catherine Delcroix, qui nous livre les portraits saisissants de médiatrices socioculturelles en action en milieu urbain, aux prises avec le regard de l'autre, ou plutôt des autres, qui fait souvent peser le discrédit, et conduit à devoir gérer une posture complexe et mixte de « relais » plus ou moins « critique », notamment entre les personnes et les groupes en demande et les agents des institutions publiques, dans leur diversité.

Léa Longeot, quant à elle, partant d'une inscription dans le domaine de l'architecture, vient nouer l'approche spatialisée de la transaction avec celle de la reliance, en liaison avec les processus démocratiques. Elle offre une illustration convaincante de ce qu'une démarche de projet représente à la fois un processus démocratique et un espace transactionnel de reliance, en revenant, à travers un propos distancié, sur une initiative qu'elle a portée : monter un film sur la communauté Rrom à Montreuil.

Tom Storrie interroge ensuite la conceptualisation de la citoyenneté en mobilisant les transactions sociales. Pour lui, la société civile ne peut être uniquement décrite comme la scène où se repère un certain nombre d'institutions intermédiaires entre le domaine privé et l'État ; il s'agit autant, sinon davantage, d'un espace discrétionnaire dans le domaine public. Deux couples de tensions sont ici questionnés, à partir de leur interdépendance et parce qu'ils projettent la société vers l'avenir : régulation/discrétion et multiculturalité/interculturalité. Pour Tom Storrie, la laïcité et l'interculturalité sont les traits distinctifs d'une théorie de l'ordre et d'une théorie de l'action, en interrelation permanente, invitant à reconnaître à l'heure actuelle l'importance du savoir-négocier pour dépasser les confrontations.

De son côté, à une échelle différente, Juan Matas met en perspective la transaction sous l'angle de la production d'une culture du consensus

dans l'histoire politique et sociale du Chili, en analysant le processus de constitution d'une alternative démocratique à la dictature du général Pinochet.

D'autres contributeurs interrogent la transaction en rapport à un questionnement de la gouvernance – dont on sait à la fois la place acquise aujourd'hui et les critiques qui lui sont adressées, notamment en sociologie (Hamman, 2005 ; Blanc, 2009b). Cet enjeu lie transversalement transactions et démocratie, au-delà même des textes de Nicolas Bué et Juan Matas, ou encore celui de Tom Storrie, qui abordent cette problématique de front. On peut en effet se demander en quoi la gouvernance serait « plus démocratique » que les modes de gouvernement « classiques » (que ce soit localement, nationalement, etc.), car tel est son *leitmotiv*.

C'est par la problématique de la participation citoyenne à l'épreuve de la gouvernance et du débat public, situé à une pluralité d'échelles et incarnée dans un grand nombre de dispositifs, que Pierre Hamel rejoint les questions de transactions, autour du changement institutionnel et des rapports entre démocratie représentative et participative, occupant une place de taille dans les analyses transactionnelles et de politiques publiques, le point de littérature sur lequel l'auteur se fonde en convaincre. Pour sa part, Maximiliano Soto aborde les effets socio-spatiaux des procédures de réhabilitation de l'habitat dans deux villes « patrimonialisées » aux configurations différentes, Strasbourg et Valparaíso. Il interroge ainsi, dans une perspective transactionnelle (où l'habitat est lu comme une ressource et un dispositif d'action), les nouvelles formes de gouvernance instaurées localement comme marqueurs de valorisation/dévalorisation de l'espace urbain patrimonial.

Tout aussi nettement, c'est de « bonne gouvernance » qu'il est question dans le texte que livre Coralie Mounet. Mobilisant l'exemple suggestif des conflits autour du loup et du sanglier dans les Alpes françaises pour interroger les postures microsociales comme enjeu et moteur actuels d'une gouvernance territoriale, elle rappelle que la transaction est profondément conflictuelle, ne visant pas à l'abolition de ce dernier (comme le disent un peu vite certains contradicteurs), mais à sa gestion en des situations, fort nombreuses, où conflit et coopération vont, pour ainsi dire, de pair. À partir du cas des associations qui s'occupent d'environnement analysé en tant que champ, Carole Waldvogel le fait également ressortir, dans une multitude de compositions possibles. Les transactions sociales permettent de faire ressortir les logiques de compromis à l'œuvre, sans qu'il y ait pour autant entente pleine ou renoncement, c'est-à-dire sans remettre en cause les oppositions structurantes, mais sans trop les durcir non plus. Le questionnement du lien social que

suit C. Mounet est d'autant plus porteur qu'il s'appuie sur un appareil théorique large, conjuguant sociologie de la transaction et sociologie de la traduction (en particulier par l'accent placé sur les opérateurs non humains), figure du tiers, gouvernabilité et gouvernementalité, pour penser, en tant que processus diffus plus que frontal, la production de relations microsociales apaisées, autour d'enjeux environnementaux qui sont immanquablement aussi sociaux et économiques en développement territorial.

Prolongeant les textes de C. Mounet et C. Waldvogel consacrés aux nouvelles déclinaisons des questions écologiques et de leur inscription dans la territorialité de l'action publique (des espaces de protection et protégés, dans les Alpes comme en Alsace) et ses acteurs (agriculteurs et chasseurs, associatifs et militants, etc.), ainsi que la problématique participative analysée par P. Hamel, Philippe Hamman s'intéresse à ce qu'il nomme les espaces intermédiaires du développement durable urbain, au temps de la promotion du répertoire de la « ville durable ». Comparant six aires métropolitaines françaises pour monter en généralité à partir d'un corpus empirique fort, il raisonne en termes d'intermondes et d'espaces-frontières entre des univers *a priori* distincts voire éloignés, mis en rapport par l'exigence de transversalité des projets urbains en développement durable (Hamman, 2009). Il propose ainsi de décentrer en partie le regard en direction d'espaces à la fois transactionnels et transitionnels, révélant, à partir de temporalités plurielles elles-aussi (temps social et temps politique, temps du projet et temps long de la fabrique de la ville, etc.), que la consistance du façonnage de la ville projetée comme durable et partagée se noue d'abord dans les interstices, dans les entre-deux, ceux-là mêmes que la transaction permet spécialement d'analyser, bien au-delà d'un terrain précis. Ainsi, par exemple, à partir du questionnement du développement durable, la distinction entre transaction de continuité (des innovations de croissance visant à limiter les rejets polluants des automobiles, la limitation de leur vitesse en zone urbaine, l'aménagement d'un boulevard périphérique, etc., sans remettre en question le principe de leur circulation) et transaction de rupture (proposant un changement de modèle : la promotion de modes de « déplacements doux » visant à constituer une alternative à l'usage de la voiture, comme les transports en commun en site propre, l'usage du vélo, etc.) ouvre-t-elle des pistes de réflexion élargies.

Cet élargissement du regard, Éric Navet y contribue à son tour par une réflexion sur le concept placé au centre de cet ouvrage, les transactions sociales, questionné dans sa pertinence ethnologique, à partir du cas des sociétés traditionnelles amérindiennes, en proposant notamment une relecture des « sociétés de la transaction » et des « sociétés de la

rupture », à partir de l'outillage sociologique sur la reconnaissance, la reliance et la transaction, appliqué à l'échange de biens.

À ce titre, la portée conceptuelle de la transaction sociale et ses thématiques privilégiées se rejoignent : si concept il y a, c'est aussi parce que cet outillage intellectuel, qui constitue un regard sociologique sur la société, est susceptible de rendre raison de la construction en permanence recommencée du lien social, sous la contrainte du conflit<sup>5</sup>, dans de nouveaux champs d'exploration et de nouveaux domaines et modes d'organisation de la vie sociale. En effet, c'est initialement à partir du terrain de la ville que s'est construite l'approche sociologique des transactions sociales, à travers les travaux de Jean Remy et Liliane Voyé (Remy *et al.*, 1978 ; Voyé, 1996). Ceux de Maurice Blanc et de Marc Mormont (parmi d'autres) conservent cette empreinte, lorsque le premier questionne en particulier les pratiques et les dispositifs de la démocratie locale et de la participation des habitants dans les villes et leurs quartiers (Blanc, 1994, 2006 ; Smith et Blanc, 1997), et le second interroge les espaces ruraux et leurs acteurs (avec, de fait, les clivages urbain/rural ou développement urbain/protection de la nature à l'arrière plan) (Mormont, 1992, 1994). En même temps, on voit progressivement s'imposer un domaine nouveau, celui de l'environnement et du développement durable, aussi bien par l'entrée des préoccupations écologiques et de leur conciliation avec des exigences économiques et sociales, que par celle du développement social en milieu urbain. On ne s'étonnera donc pas que la gouvernance et le développement durable (en particulier urbain, associant ville et environnement) constituent à présent un cadre de pensée de la transaction sociale fécond et de pleine actualité (Blanc, 2009b ; Hamman, 2008, 2009 ; Hamman et Blanc, 2009).

Ce sont donc *à la fois* les transactions sociales comme dynamique et les dynamiques de la transaction comme paradigme qui nous intéressent dans cet ouvrage. Cela se traduit dans son organisation en trois parties, qui se répondent et se complètent, tant sur le plan thématique que notionnel. Elles sont consacrées plus spécialement à la ville, à la démocratie et à l'environnement, tout en promouvant des ponts de dialogues et de références partagées, et parfois de débats. C'est aussi le propre des analyses en termes de transactions sociales que d'y voir toujours une construction qui « ouvre » et ne clôt pas prématurément la discussion scientifique.

---

<sup>5</sup> On renvoie à l'expression de Maurice Blanc (2006), selon lequel « la démocratie participative n'est pas un long fleuve tranquille ».

### **3. Unité et déclinaisons : de la portée des transactions sociales comme dynamique et comme concept**

Les contributions rassemblées offrent au lecteur deux niveaux d'appréhension. Pris un à un, les textes, produits autant par des chercheurs confirmés que plus jeunes, proposent différents modes d'entrées dans l'analyse des transactions sociales : mise en débat de la littérature scientifique, monographies, apports réflexifs d'une expérience, étude transversale, etc. Ceci permet de coupler des références théoriques en sociologie et, plus largement, en sciences sociales, avec une diversité de méthodes empiriques : notes ethnographiques, enquêtes par observation, entretiens associés à des sources documentaires (archives, presse, etc.), et méthodes quantitatives (analyse factorielle de correspondances). Chaque approche, théorique et empirique, apporte sa pierre à l'édifice. Mais là n'est pas tout, car, transversalement, les recherches regroupées dans ce volume produisent de la distance et permettent une compréhension affinée du paradigme transactionnel, tant dans ce qui l'a construit – en termes de références aussi bien que de champs d'étude privilégiés – que relativement à ce qu'il produit en termes de connaissances, tout en se renouvelant dans les thématiques. On parvient ainsi à monter en généralité, sans s'éloigner d'une sociologie empirique attachée à la preuve, et en dialoguant avec d'autres conceptualisations ; l'ouvrage s'en veut la preuve.

De nombreuses réflexions et conceptualisations mobilisant la transaction traversent à ce titre le volume ; sans que ce soit exhaustif, trois d'entre elles apparaissant particulièrement structurantes.

#### ***Transactions tacites et transactions multipolaires***

Le jeu de l'identité et de l'altérité, largement souligné par Simmel (1981, p. 160), est constitutif de la citoyenneté : débattre avec l'autre et entrer dans des transactions, c'est-à-dire reconnaître des éléments de communauté autant que des différences réelles, est indispensable pour définir l'exercice démocratique. Cela ressort à différentes échelles au demeurant : aussi bien, à un niveau national, dans la contribution de Juan Matas consacrée à la transaction sociale et politique au Chili après la fin de la dictature, que dans celle de Léa Longeot, retenant l'échelle « micro » d'un projet local et de ses acteurs, autour de la production d'un film sur la communauté Rrom dans une commune de la couronne parisienne. Maximiliano Soto se situe, lui, à l'échelon du quartier dans la ville – en comparant deux quartiers « historiques » à Strasbourg, la Krutenau et la Gare, et, à Valparaíso, le *cerro Alegre* et le *cerro Cordillera*. Il montre comment des processus transactionnels peuvent parvenir à établir un espace de participation des habitants pour la valorisation du

patrimoine bâti du quartier dans lequel ils résident et... se reconnaissent. Mais sans faire disparaître le conflit pour autant. De telles opérations de fabrique de la ville sont en effet porteuses de conflictualités entre différents groupes d'acteurs en présence : les habitants, les usagers de lieux, les promoteurs immobiliers, la municipalité, etc. Quant à Pierre Hamel, qui s'attache à interroger la participation citoyenne à l'aune du débat public et de ses dispositifs territorialisés, il note d'emblée qu'« elle se déroule à plusieurs échelles, allant du quartier urbain à l'espace métropolitain, mais aussi au-delà, en se déployant sur la scène nationale lorsque ce n'est pas en mobilisant des réseaux transnationaux ».

Dans ce dernier cas tout spécialement, la synthèse proposée par Pierre Hamel le pose clairement, on voit que démocratie représentative et démocratie participative/délibérative tendent le plus souvent à s'exclure mutuellement. L'exercice de la démocratie, et en particulier de la démocratie locale, comme l'a montré Maurice Blanc (1994, 2006), passe en fait par des transactions bipolaires tacites, entre élus et entre ces derniers et les services techniques et administratifs des collectivités, avec le citoyen en arrière-plan, qui se doublent de transactions multipolaires avec la « société civile » et les habitants dans le cadre des modalités et des opérations de concertation et de participation mises en place (transactions pouvant elles aussi être tacites, ou explicites).

La démocratie représentative entretient l'illusion selon laquelle ce sont les élus seuls, fondés à le faire au titre du suffrage universel dont ils tirent mandat, en ayant la confiance de la majorité, qui prennent les décisions, au nom de l'intérêt public (Schumpeter, 1951). En fait, ces dernières peuvent s'analyser comme le résultat d'une transaction bipolaire entre deux principes de légitimité en tension : la représentation et la compétence technique. Le résultat des urnes ne peut en effet à lui-seul garantir qu'un élu détienne les connaissances et les savoir-faire permettant de traiter tous les problèmes du territoire en question. C'est là que prennent place des experts et des agents qui les entourent, formant l'appareil technique et administratif des collectivités. Il y a là une co-production de la décision. Mais cette transaction ne vaut qu'en restant informelle, à l'endroit de l'acteur convoqué comme principe premier de légitimité, c'est-à-dire le citoyen, dont l'élu n'aurait d'autre mission que de concrétiser au mieux les attentes dans l'intérêt de tous.

Deux textes focalisent justement sur les acteurs publics et parapublics exerçant une mission de service public, au sein, en rapport ou par délégation d'une collectivité ou de l'État, en retenant des situations différentes, mais qui ont en commun une problématique sociale urbaine. Abdelhafid Hammouche s'intéresse à la sphère des travailleurs sociaux : – « animateurs(trices), éducateurs(trices) ou assistants(es) sociaux(les),

salarié(e)s d'équipements de proximité (centres sociaux, etc.), ou d'associations agissant au titre d'une délégation des pouvoirs publics » – qui mettent en œuvre la politique de la ville, en même temps que celle-ci participe d'un processus de redéfinition de leurs pratiques. Dans ce cadre, l'auteur montre, notamment à partir d'entretiens, une pluralité d'usages des dispositifs de la part des agents du secteur social, où apparaît une « plasticité des relations sociales ».

Catherine Delcroix, de son côté, évoque, au travers des médiatrices socioculturelles, le rapport asymétrique de l'usager au « guichet », sous l'angle original de l'intermédiation par un tiers. On voit que les représentations de ces agents incarnant des institutions telles que l'école, l'agence nationale pour l'Emploi, la force publique, etc., jouent un rôle d'importance dans les relations qu'ils entretiennent avec les habitants des quartiers défavorisés, et la marge décisionnelle qui leur appartient, entre distance sociale et compassion. On sait en effet que le guichetier n'est pas dépourvu d'« armes ». Il y a d'abord les signes qui servent à porter un jugement : l'allure, la voix de la personne qui se présente à lui, etc. Ensuite, V. Dubois (1999) cite différents « trucs », comme utiliser un ton familier pour en savoir davantage ; on pense à l'exemple d'un allocataire d'une Caisse d'allocations familiales qui, à l'issue d'un entretien assez détendu, vient à évoquer un week-end avec son épouse, alors qu'il vient de déclarer être célibataire ! Enfin, le guichetier dispose d'un appareillage socio-technique, que J.-M. Weller (1999) qualifie de « technologie littéraire » : documents à fournir par les allocataires, codes de procédure, lettres-types, banques de données informatisées, etc. Dans ces interactions, se jouent des identités et des rôles sociaux, la régulation de tensions et des stratégies de contournement. Plus encore, lorsqu'apparaît l'entremise du tiers, on comprend toute la portée des dynamiques transactionnelles qui s'opèrent, en termes de transactions réussies ou non (ou partiellement). L'attention portée dans la contribution à la fois aux médiatrices et aux agents des guichets est d'autant plus suggestive des interrelations concrètes qui s'établissent, et de l'importance de la place des fonctionnaires. En même temps, comme l'écrit Catherine Delcroix des médiatrices socioculturelles :

Ces femmes se trouvent initialement placées simultanément « en bas » de plusieurs rapports de pouvoir : en tant que faisant partie des classes populaires, en tant qu'immigrées, et en tant que femmes. En tant que telles, elles sont victimes de discrédits cumulés. Néanmoins, elles parviennent à développer des réseaux et des formes d'action qui transforment peu à peu l'économie relationnelle et la régulation des tensions au sein des quartiers défavorisés.

Dans les relations qu'elles entretiennent à la fois avec les agents et les demandeurs, peuvent émerger des transactions tripolaires, mais elles semblent demeurer incomplètes.

C'est que, plus largement, les transactions se complexifient dans le cadre de modes de démocratie locale affirmant revaloriser la place du citoyen dans les processus décisionnels, en invitant les habitants à y prendre part. On a alors affaire à un jeu non plus à deux mais à trois (sinon davantage), entre les élus, les techniciens et les citoyens mobilisés, ce qui correspond à des transactions tripolaires entre trois légitimités qui ne se situent pas sur le même plan : la représentation *via* le suffrage pour les premiers, l'expertise et la compétence pour les seconds, et enfin la participation et l'association directe se voulant « plus démocratiques », y compris au titre de la mobilisation (Smith et Blanc, 1997, p. 298). S'ensuivent une succession de compromis particulièrement fragiles, car des conflits et des alliances fluctuent à la fois entre ces trois grands groupes d'acteurs, mais aussi à l'intérieur d'un même répertoire de légitimation : par exemple, pour les élus ou les militants, en fonction des appartenances politiques ; on peut alors évoquer des transactions multipolaires.

En effet, une majorité locale est souvent composée de plusieurs tendances, sinon de différentes formations politiques. La contribution de Nicolas Bué souligne toute la place des régulations reposant sur une dualité formel/informel dans le cas d'une coalition municipale à Calais, de 1971 à 2008, entre le Parti communiste et le Parti socialiste : « Si les échanges coalitionnels s'inscrivent dans un cadre formel, ils répondent aussi à des logiques informelles et diffuses, nées de la pratique », relève l'auteur, qui analyse l'articulation transactionnelle entre le cadre formel des interactions, à savoir la négociation électorale, le contrat et les procédures municipales, et le cadre informel, autour du secret et du circuit *off*, c'est-à-dire que la prise de décision ne peut être réduite à une seule arène et percole au contraire dans plusieurs espaces, où les négociations sur ce qui divise sont fréquemment abordées sinon réglées au cours d'interactions informelles, « de couloirs ».

Il en est de même dans le secteur associatif, étudié par Carole Waldvogel dans le cas des groupements d'environnement en Alsace. Des transactions se donnent à voir à la fois à l'endroit des pouvoirs publics et du pôle décisionnel technicien et expert (coordination d'opérations de protestation, collecte « scientifique » de données et travail sur dossier pour mener des actions en justice, etc.) et au sein-même de l'univers associatif, qui apparaît sérieusement clivé – les analyses factorielles de correspondances sur lesquelles se fonde l'auteure l'attestent – par une opposition entre quatre ensembles : « les associations de défense

de l'environnement, les associations qui allient environnement et économie, les structures qui se définissent essentiellement par un capital global fort, et les structures qui se définissent uniquement par un capital global faible ». Selon les cas, les épisodes, les moments et les configurations, ces associations du secteur de l'environnement vivent parfois en parallèle, parfois travaillent ensemble ou encore s'affrontent entre elles, par exemple, entre naturalistes scientifiques et militants politisés, etc. À côté des dualismes divergents, il est aussi question de coopération et de reconnaissance mutuelle, « facilitant dès lors la négociation et l'échange, quelles que soient leurs formes, autour de moyens d'action, d'objectifs et de valeurs ».

Les enjeux du développement durable urbain analysés par Philippe Hamman le corroborent plus largement, à partir de regroupements transversaux d'acteurs mis au jour, en rapport avec la promotion d'un registre participatif associé à la concrétisation de la ville durable. Dans cet appel au citoyen actif, se côtoient des mobilisations individuelles et organisées à partir d'associations locales (environnementales, de quartier, etc.). Dans ces configurations davantage labiles, compte tenu de la mise en rapport de différents secteurs et enjeux (économiques, sociaux, environnementaux et culturels), il n'y a pas deux groupes bien nets en opposition (élus/associations, par exemple), mais des fractions pouvant conclure des alliances, qui demeurent toujours réversibles. Un ensemble de dispositifs intermédiaires se comprend de la sorte, comme les conférences de citoyens, etc. (Hamman, 2008 ; Barbier, Bedu et Buclet, 2009), où des associations peuvent jouer un rôle-pivot entre la municipalité et les habitants. Dans ces transactions tripolaires, on observe un processus de translation partielle du pôle expert de l'appareil communal vers un prestataire à la posture d'entre-deux, c'est-à-dire ayant une dimension associative et militante dans le domaine environnemental, en plus d'assurer des missions rémunérées de communication ou de pédagogie en développement durable. Cette double logique de fonctionnement témoigne d'un « faire avec » transactionnel qui tend à se développer, y compris au sein d'une même structure, comme l'a également pointé Carole Waldvogel en étudiant la fédération *Alsace Nature*. Ces accords ne peuvent dès lors jamais être parfaitement stabilisés, et l'une comme l'autre des parties veille à conserver des marges de manœuvre permettant à tout moment de rompre le compromis (il y a toujours des fonctionnaires communaux qui suivent ces dossiers, les associations prestataires ne le sont pas uniquement pour une même collectivité et multiplient leurs activités, etc.) (Hamman et Blanc, 2009).

En contexte rural, dans le cadre de dispositifs relatifs aux parcs et réserves naturels qui veulent également associer les acteurs en coprésence, Coralie Mounet montre de même, à partir de la question des

animaux « à problème » que sont le loup et le sanglier dans les Alpes françaises et de leur gestion au quotidien, que, malgré des vues très divergentes sur la conduite à tenir – gestion protectrice des espèces, ou, inversement, forte régulation voire éradication –, les différents protagonistes partageant un même territoire doivent cohabiter et trouver des compromis. En particulier, suivant des logiques « microsociales apaisées », certains agriculteurs et chasseurs préfèrent transiger localement, voire organiser des modes de compensation (offrir du gibier, participer aux moissons, etc.), plutôt que de solliciter l'intervention des autorités au niveau départemental (pour que soient opérées des battues administratives, par exemple). En même temps, ces micro-régulations peuvent dévier de leur équilibre vers de l'imposition, si un groupe exerce de fortes pressions pour maintenir le contrôle à cet échelon (des chasseurs menaçant des agriculteurs s'ils devaient se plaindre de dégâts aux services de l'État, etc.) : les transactions peuvent également ne pas fonctionner, tout en donnant l'apparence de la conciliation – constat partagé avec les espaces urbains, si l'on pense à la participation-information notée aussi bien par Pierre Hamel que Philippe Hamman.

On comprend ainsi que le développement de la participation des habitants peut correspondre, de façon variable, à une logique éthique (dans le rapport à un exercice concret de la démocratie) et/ou pragmatique (suivant une préoccupation de bonne gestion, pour que des actions « prennent », ou encore de communication politique, pour que leur imputation soit favorable aux décideurs). À ce titre, ce sont des modes de participation plus ou moins institutionnels que l'on repère de ville en ville, c'est-à-dire que l'association des habitants à la décision connaît des degrés divers. Schématiquement, avec des compositions intermédiaires, il peut s'agir d'une simple information, afin de mettre en valeur l'action municipale ou intercommunale, ou d'une démarche de concertation effective, ce qui suppose une redistribution (relative) du pouvoir au profit des habitants, au-delà de la seule « publicisation du débat », au sens de Jürgen Habermas (1986). Pour autant, l'existence de transactions ne présuppose pas nécessairement une telle redistribution, car elles se comprennent par rapport au dispositif démocratique dans son ensemble (et non forcément dans le cadre d'un jeu à somme nulle) : il peut y avoir un élargissement de la transaction en termes de compétences d'usage à l'endroit des habitants (on pense aux quartiers patrimonialisés étudiés par Maximiliano Soto, etc.) – donc une transaction tripolaire – où l'illusion de l'élu qui décide seul est toujours maintenue, c'est-à-dire que la transaction demeure tacite et implicite, voire pour certains groupes (parmi les associatifs, par exemple) collusive entre secteurs. Les illustrations fournies par Philippe Hamman s'agissant des préoccupations de développement durable urbain le soulignent.

On touche alors à un enjeu central des démarches participatives, entre dispositifs octroyés et parole revendiquée. Pour les élus, les techniques participatives peuvent s'apparenter à des modes de prévention de conflits et de résistances de la part des habitants, au risque du désintérêt de ces derniers si de concertation il n'est que formatée par les décideurs – il suffit de penser au cas de comités consultatifs fonctionnant en vase clos, dans le domaine de la ville durable comme des politiques sociales et de « mixité » urbaine. À l'inverse, si l'on part d'une mobilisation citoyenne constituée pour faire aboutir des doléances et désireuse de s'exprimer à ce titre, la participation, revendiquée, est susceptible de faire émerger un débat public (Blanc, 1994, p. 269-270). Mais les élus peuvent y être alors réticents. L'exemple rapporté par Catherine Delcroix à propos d'une association locale, *La Baraka*, montée par une médiatrice socioculturelle d'origine algérienne à Salon-de-Provence est parlant : les élus commencent à s'en inquiéter lorsque la critique portée par la structure dépasse « le cadre des modalités habituelles du travail social ».

La réalité des transactions est alors complexe, et on ne manque pas d'entendre des responsables associatifs se plaindre du peu de cas qui leur est porté par les édiles. « Participation fonctionnalisée ou ouverture démocratique ? », ainsi se résume la dialectique correspondant à la place des associations dans l'action publique locale, selon les termes de Jacques de Maillard (2002). Plus précisément, s'agissant de peser sur la décision, c'est l'émergence, dans le secteur associatif, de figures « professionnelles » de la participation (Nonjon, 2005) qui retient l'attention, entre militance et expertise, c'est-à-dire entre deux pôles « classiques » des transactions tripolaires qui s'opèrent. Différentes contributions le sous-tendent, à commencer par Carole Waldvogel, lorsqu'elle retrace les dialogues entre des associatifs alsaciens du domaine de l'environnement qui produisent un discours mixte sur la nature de leur engagement, entre conviction écologiste ou naturaliste, travail militant ou encore administratif, mais aussi « veille » scientifique. Ce que désigne l'expertise elle-même (l'observation scientifique, la pratique « de dossiers », les usages du droit, etc.) n'est donc pas pleinement arrêté, et c'est une pluralité de processus d'acquisition de compétences que l'auteure restitue, où se nouent des compromis transactionnels. Car il n'est pas seulement question de l'efficacité directe pour l'intérêt à défendre mais aussi des valeurs sous-jacentes : on ne peut se passer de l'observation rigoureuse et continue des espaces humides si l'on veut être crédible pour porter une action sur la scène publique à l'endroit des décideurs, peut-on entendre.

La figure du président du « Collectif Tramway » à Montpellier dont parle Philippe Hamman témoigne de ces mêmes compositions dans le

profil des acteurs-porteurs d'une cause et des modes de contacts élargis qu'ils entretiennent – dans ce dernier cas, avec des personnels techniques de la société des transports et de l'agglomération montpelliéraine. Et l'on pourrait en dire autant, en déplaçant le regard avec Coralie Mounet, d'un certain nombre de chasseurs et d'agriculteurs dans leur « vivre ensemble » au sein du Parc et de la Réserve naturelle des hauts plateaux du Vercors. Transversalement, de la sorte, c'est aussi la participation au risque de l'enrôlement de la population et la désignation d'un nouveau type d'experts sommés de participer à la vie publique qui retient l'attention (Rudolf, 2003).

On rejoint ainsi la question de taille de la portée des dispositifs de la démocratie participative en termes de changement institutionnel, au centre de la contribution de Pierre Hamel : y a-t-il là une transformation des modèles traditionnels de gestion dans le sens de leur démocratisation et est-ce que « la modernisation de la démocratie passe en priorité par une rénovation du discours participatif ? », demande-t-il. À un échelon plus large encore, celui de la nature du régime démocratique, en mobilisant l'exemple chilien, Juan Matas analyse la transaction « au carrefour du changement et de la continuité », c'est-à-dire en s'intéressant au façonnage de représentations collectives en matière de conflit et de consensus, imprégnées des *années de plomb*, mais pas seulement. L'auteur montre en particulier comment les gouvernements de la Concertation pour la démocratie – coalition de la démocratie chrétienne et de la gauche non communiste, au pouvoir depuis la fin de la dictature – construisent leur position dirigeante autour d'un projet produit comme consensuel. Ceci crée un certain nombre de contradictions – dont la gestion est la propre de toute coalition, si on lit la réflexion théorique de Nicolas Bué –, qui constituent une marque significative des dynamiques transactionnelles.

La transaction sociale apparaît finalement comme une voie de dépassement de dualismes divergents entre les répertoires technique et social, ou encore l'aménagement et le ménagement, pour reprendre les mots de Michel Marié (1989). Elle suppose l'émergence d'acteurs et de lieux « tiers », passeurs et passages, par qui et où des transpositions entre les univers en présence peuvent déboucher sur des hybridations, de portée toujours variable et limitée. Cette place du tiers acteur et de médiateurs ressort, plus ou moins explicitement, de l'ensemble des contributions à cet ouvrage, et clairement chez Nicolas Bué, Abdelhafid Hammouche<sup>6</sup>,

---

<sup>6</sup> Lequel écrit explicitement : « La politique de la ville et les dispositifs qu'elle engendre se révèle ainsi comme une médiation pour dépasser le temps industriel et ses sociabilités. Elle contribue à consacrer une légitimation d'actions fondées sur l'intersubjectivation des rapports avec une multiplication des intermédiaires connais-

Catherine Delcroix, Coralie Mounet et Philippe Hamman, mais aussi, à leur manière, chez Tom Storrie et Éric Navet, pour ne citer qu'eux. Les produits transactionnels correspondent en effet à un compromis pratique. Certes, il ne renseigne pas en soi sur le niveau de consensus obtenu à partir d'injonctions contradictoires, d'intérêts et de valeurs qui ne correspondent pas. Mais on peut ainsi situer ces tensions dans un univers de référence commun, qui permet justement aux oppositions de s'exprimer, et donc d'aboutir à des échanges voire des règles davantage stabilisées. La dimension processuelle des séquences transactionnelles débouche sur la construction d'un « ordre négocié »<sup>7</sup> – des « logiques microsociales apaisées », écrit Coralie Mounet. La mise en correspondance de prétentions diverses conduit à une création qui comprend une part de compromis et d'innovation, de coopération conflictuelle et d'hybridation. On le voit aussi bien autour des politiques locales et de l'action sociale urbaine que du principe démocratique et de ses déclinaisons, de l'État au projet en passant par les collectivités territoriales, et peut être plus encore, à présent, lorsqu'il est question de préoccupations environnementales et de développement durable, dans les espaces ruraux et urbains et à leurs intersections.

Le résultat des transactions peut correspondre à une « sédimentation », pour reprendre une expression de G. Simmel à propos des formes sociales, laquelle se comprend en relation avec les échanges sociaux qui se cristallisent. Les dispositifs que l'on observe d'un texte à l'autre ont en commun de témoigner d'une « prise en compte de la matérialité, à travers laquelle se constituent des points de repères et des passages obligés » (Jean Remy, in Freynet *et al.*, 1998, p. 38). De plus, les transactions sociales ne sont pas réductibles à une relation entre acteurs, au sens où elles portent autant sur des projets, dont elles contribuent à redéfinir pour une part les contours, voire, au-delà, la configuration locale, dans la mesure où elles opèrent des redistributions, dans les relations d'intérêts, de valeurs et les dynamiques interculturelles : « Par la conclusion qu'elle apporte à un problème donné, la transaction a le double pouvoir d'être facteur de changement et productrice d'une synthèse créatrice ; elle introduit la nouveauté », relève Monique Coornaert (in Blanc, 1992, p. 139). Le texte de Léa Longeot permet sur ce plan de bien suivre les processus en train de se faire, dans le cadre d'un projet

---

sant une personnalisation même relative (avec les bénévoles des associations, les habitants "relais", etc.) ».

<sup>7</sup> « "Ordre" suppose la prise en compte des exigences de l'interdépendance, "négocié" suppose que cette prise en compte se fait dans l'interaction. Sous le poids des enjeux communs qui pèsent sur l'un et l'autre, naît une réciprocité dans l'interaction qui permet une modification de la perception du problème et induit une évolution des prétentions de l'un sur l'autre » (Remy, in Freynet *et al.*, 1998, p. 38).

précis, sans vision simplificatrice quant à ce qui fonctionne ou non, mais en liant en permanence coopérations et conflictualités dans ce qui se construit suivant des temporalités non-linéaires.

### ***Transactions territoriales***

Que les processus décisionnels locaux produisent du consensus plutôt que de consacrer des rapports de force suppose une reconfiguration de la régulation de l'action publique – sans nier pour autant les divergences d'intérêts en présence ni l'hétérogénéité des visions sociétales qui coexistent ; Coralie Mounet et Carole Waldvogel, entre autres, le font comprendre. Ceci implique des processus continus de *transactions territoriales*, c'est-à-dire de « transactions sociales dont le territoire est le cadre et qui contribuent au processus de socialisation, et donc de territorialisation, de l'espace ». Ces processus permettent de dégager des compromis pratiques dans le cadre d'une gouvernance incomplète, où « l'équilibre entre procédures institutionnelles et processus transactionnels n'est pas clairement établi » (Casteigts, 2008, p. 183-184), si l'on admet que la dynamique de territorialisation suppose que les acteurs d'un territoire « partagent la conviction de l'intérêt commun qu'ils ont à établir un partenariat stable fondé sur des concessions réciproques, dans une relation de confiance ». Coralie Mounet le montre, entre « pro » et « anti » loups et sangliers dans les Alpes, il y a au moins un même territoire en commun et ceci produit des effets : l'« investissement simultané sur un même territoire les contraint en effet à inventer des formes de vivre ensemble au quotidien ». Quant aux accommodements internes à *Alsace Nature* que note Carole Waldvogel, entre environnementalistes politiques, scientifiques, etc., ils peuvent se comprendre pareillement, quant à la visibilité et la légitimité de la structure à l'échelle d'une même région.

On peut désigner ce type de compromis comme des *conventions territoriales* (notamment distinctes juridiquement des contrats par l'absence de sanctions juridiques attachées). « Cela n'est possible que par le jeu de mécanismes cognitifs qui, dans la modification des représentations collectives, permettent l'émergence progressive de nouvelles solidarités et de nouveaux principes d'action, consacrés les uns et les autres par de nouveaux processus décisionnels que l'on désigne généralement sous le terme générique de gouvernance », poursuit Michel Casteigts (2004). Parmi d'autres, le développement durable s'apparente aujourd'hui à une référence partagée au sein des univers institutionnels et de la société civile, ce qui en fait un élément central des conventions territoriales et donc de l'élaboration des transactions territoriales. La transaction peut en effet se définir à la fois comme une vision du social, une forme de sociabilité et une posture méthodologique. C'est pourquoi le regard

porté interroge les couples d'opposition structurant la situation, les projets et stratégies en jeu dans l'action publique territoriale, car c'est autour de ces dialectiques que vont s'ordonner les séquences transactionnelles, dans leur dimension à la fois matérielle et temporelle, autour de plusieurs chronologies qui coexistent, jusqu'à modifier la configuration dans laquelle elles se déroulent. Les textes de Philippe Hamman et Coralie Mounet en offrent différentes illustrations, en contexte urbain et rural.

Derrière les appels à la gouvernance, aux « bonnes pratiques » et à la participation, relevés par Pierre Hamel, Maximiliano Soto, Coralie Mounet et Philippe Hamman, c'est bien d'échanges inégaux dont il est question autour des transactions territoriales et de leur rapport à la démocratie. Dès lors, la transaction est amenée à porter sur l'établissement de règles de réciprocité sous cette contrainte : dans un cadre asymétrique, le conflit est présent, mais n'exclut pas la continuité d'une interaction réciproque, laquelle peut reposer sur l'équitable (et non l'égalité)<sup>8</sup>. C. Mounet l'explique, les compensations imaginées par certains chasseurs à l'endroit des agriculteurs dans le massif du Vercors, par rapport à la présence des sangliers, sont très caractéristiques : il ne s'agit pas de supprimer la présence de l'animal, mais d'aider les agriculteurs à mieux vivre sa présence (en leur offrant de la viande, en les soutenant après des dégâts ou lors de travaux des champs, etc., c'est-à-dire en rendant raison d'un préjudice subi qu'il convient de prendre en compte sinon en charge). Pour le dire autrement, la transaction s'applique « au jeu social où chacun fait comme si on était d'accord, à condition de tirer avantage de l'échange, quitte à faire un usage détourné du produit », pour reprendre les termes de Jean Remy (in Blanc, 1992, p. 92). Il en va donc d'une régulation des rapports sociaux à travers des compromis, qui sont aussi des redistributions au sein des coalitions de projets et des politiques menées, avec une implication mutuelle des acteurs et des groupes en présence. Mais le différend ne disparaît pas pour autant ; l'ajustement n'est pas complet ou total : quelque chose est construit, mais d'autres pans de ressentis ou d'inégalités ne seront pas traités instantanément. On le voit dans le cas de la coalition municipale étudiée par Nicolas Bué, de la posture et de l'action des travailleurs sociaux et des médiatrices socio-culturelles dont nous parlent respectivement Abdelhafid Hammouche et Catherine Delcroix, du projet de film consacré aux Rroms à Montreuil que retrace Léa Longeot, comme dans les différents textes consacrés aux

---

<sup>8</sup> En distinguant précisément l'équité, comme une règle qui va permettre de comparer des apports hétérogènes, de ce que seraient des revendications à l'égalité ; l'exigence d'équité peut alors devenir un ressort des dynamiques transactionnelles en contexte d'échange inégal : Kellerhals, Coenen-Huther et Modak, 1988.

questions environnementales et de développement durable territorialisé (Coralie Mounet, Carole Waldvogel, Philippe Hamman). En tout cas, et les contributions le montrent, chacune à sa façon, le produit transactionnel va au-delà du point de départ des intérêts et valeurs qui diffèrent, et vaut à ce titre comme un assemblage social hybride, y compris par son caractère instable, relatif et provisoire. À l'exemple des éco-quartiers, les transactions secondes dégagées par Philippe Hamman sont particulièrement révélatrices : un cadre institutionnel, ici de niveau national (par exemple sur la détermination de la Haute Qualité Environnementale), fournit une première définition des rapports entre acteurs. Elle représente le principe légitime d'action, mais n'exclut en rien des accords sur d'autres principes, localisés et territorialisés dans des espaces-frontières entre les partenaires, à l'instar de la production de la notion d'« éco-quartiers à la nantaise », pour retenir le cas de cette métropole (Hamman et Blanc, 2009 ; Devisme, Barthel et Dumont, 2009).

De la sorte, l'entrée par la transaction permet en particulier – la troisième partie de l'ouvrage s'y attache – d'approfondir l'analyse des problématiques du développement durable, dans différents contextes. Réciproquement, ces dernières renouvellent l'approche des transactions sociales qui, à l'origine, se sont intéressées à la ville. Les questions de développement durable, comme de développement urbain et social plus tôt et de façon toujours pertinente (cf. la première partie du livre), traduisent une inertie de l'espace par rapport aux transformations que l'homme veut lui imposer, ce qui lie la dimension socio-spatiale à une dimension temporelle, celle d'un temps toujours présent entre les transformations sociales et les transformations de l'espace. Se situer au niveau d'espaces interstitiels, entre échelles et cadres d'action, comme le propose Philippe Hamman, est d'autant plus significatif pour considérer ces dynamiques. Ce regard inter-échelles associant « micro » et « macro », partagé notamment par Pierre Hamel et Coralie Mounet, permet, d'un point de vue plus large, de ne pas faire de la transaction sociale une « bonne pratique » (*Espaces et Sociétés*, 2007), au sens où l'entend notamment la Banque mondiale (1992). Les transactions sociales soulignent la spécificité des compromis pratiques, au lieu de viser à la reproduction de ce qui est labellisé comme « bonne pratique ».

### ***Double transaction identitaire***

Intégrant la perspective d'Anselm Strauss selon lequel « certaines transactions consistent en des dialogues avec soi-même » (1992, p. 60), Claude Dubar évoque pour sa part une double transaction, « biographique » et « relationnelle », qui lui permet de caractériser les dynamiques de l'identité pour soi et pour autrui, en même temps que leur dialectique : « La première transaction (biographique) concerne l'identi-

té pour soi et s'enracine dans la dialectique entre l'identité héritée (de sa famille d'origine) et l'identité visée, en continuité ou en rupture avec elle. La seconde transaction (relationnelle) est constitutive de l'identité pour autrui et s'éprouve dans la dialectique entre l'identité revendiquée et l'identité reconnue » (Dubar, 1994, p. 27).

De la sorte, si C. Dubar note que l'identité est attribuée par les autres avant d'être revendiquée par soi, dans un rapport subjectif qui a conduit Erving Goffman à parler d'« identité virtuelle »<sup>9</sup>, c'est pour mieux souligner qu'elle « est conquise par et dans l'action avec les autres mais aussi le “travail sur soi” ». Dans sa conceptualisation, le pôle biographique de l'identité est pris dans les déterminations de l'*habitus*, au sens de Pierre Bourdieu, même si les « dispositions à agir issues de la trajectoire sociale » (Bourdieu, 1980b) ne sont pas fixes et se recomposent au contraire au fil de la vie. Il n'empêche qu'elles « sont marquées par la position sociale, incluses dans des rapports de pouvoir qui sont aussi des rapports de domination et pas seulement des relations d'influence » (Dubar, 2008, p. 71-72).

Par la posture réflexive empruntée (et suffisamment rare pour être soulignée) pour restituer les processus liés au projet de film sur les Roms qu'elle nourrit, Léa Longeot rend raison de cette double dimension de la transaction, à la fois pour soi et pour autrui, en nous parlant autant d'elle-même que des acteurs qu'elle a été amenée à côtoyer dans le cadre de son projet et des séquences préalables qu'il a supposées, pour elle mais également pour ses interlocuteurs avérés (des intellectuels roms) ou potentiels (les Roms devant être dépeints dans le film) : on voit petit à petit l'auteure se socialiser à une langue, à des réseaux, reconfigurant, pour davantage les imbriquer, une démarche de projet et des enjeux sociaux mais aussi identitaires. À sa manière, Carole Waldvogel relate également, par touches, ces doubles transactions, lorsqu'elle restitue les entretiens passés avec des responsables de la fédération associative *Alsace Nature* : ces derniers parlent en permanence d'eux-mêmes lorsqu'ils évoquent leurs activités et les compromis pratiques noués dans la structure autant qu'à l'endroit des pouvoirs publics et des requérants. Le discours sur la gestion des demandes particulières de type NIMBY (*not in my back yard*) est très révélateur des postures des interviewés relativement à leurs propres pratiques et valeurs.

La contribution de Coralie Mounet est aussi des plus éclairantes, dans une lecture davantage collective de la proposition de C. Dubar. Elle

---

<sup>9</sup> Erving Goffman (1975) a mis en avant l'importance de la relation subjective à l'identité attribuée par les autres, « identité virtuelle » en permanence susceptible de constituer un « stigmaté ».

évoque un épisode d'alliance inédite entre chasseurs et agriculteurs, au sein du Parc national des Écrins, pour réclamer une battue administrative afin d'éliminer les sangliers se réfugiant dans le Parc. Or, écrit l'auteure, « cette coalition est le produit d'une double transaction sociale et identitaire : sociale, puisqu'elle constitue une innovation dans les postures des uns et des autres et donc dans les liens sociaux ; identitaire, car elle cache un regroupement au nom d'une identité locale, d'une appartenance à un territoire local, constitué en réaction à des intérêts nationaux, ceux de la protection de la nature ». En analysant les changements de pratiques professionnelles induites pour les agents des collectivités par l'inscription de politiques urbaines dans le référentiel du développement durable, Philippe Hamman fait ressortir des enjeux voisins. L'exemple du « zéro phyto » (pas d'emploi de pesticides ni de désherbants) pour l'entretien des espaces publics municipaux à Nantes est significatif : cela suppose de mettre en place un dispositif d'apprentissage et de formation des personnels du service des Espaces verts, ces derniers voyant leur travail quotidien modifié, et donc les représentations qu'ils ont de leur activité. Enfin, à partir de son terrain des alliances politiques municipales à Calais, Nicolas Bué relève à son tour que « tout engagement dans une alliance de ce type suppose une forme de “double transaction”, avec ses associés-rivaux mais aussi avec son identité partisane ». Dans ces trois textes, on voit que le concept de double transaction, promu par Claude Dubar au niveau individuel, s'avère applicable de façon heuristique aux relations entre des groupes sociaux.

La citoyenneté elle-même fait ainsi l'objet d'un « apprentissage artisanal », dont parle Tom Storrie autour des questions de laïcité, en soulignant toute la part et l'enjeu des apprentissages interculturels, pour le citoyen individuellement en même temps que pour la société civile collectivement.

#### **4. Les transactions comme concept « ouvert » : négociations, reconnaissance, reliance et traductions**

Ainsi qu'il apparaît au fil des textes de ce recueil, mobiliser les transactions (et leurs déclinaisons) permet aussi d'ouvrir en permanence des pistes de discussion avec d'autres concepts et approches. C'est en particulier le cas des concepts de négociation valorielle, de traduction, de reconnaissance et de reliance, parmi d'autres connexions possibles<sup>10</sup>.

---

<sup>10</sup> On peut notamment penser aux concepts de transcodage (Lascoumes, 1996) et de percolation, c'est-à-dire de filtrage et de transformation, qui permettent également d'analyser les dynamiques de concrétisation du développement durable urbain (Hamman et Blanc, 2009, 5<sup>e</sup> partie).

Exemple parmi d'autres, Tom Storrie préfère ainsi parler dans son texte de la société civile comme « lieu de la *négociation* des identités ».

### ***De la négociation à la traduction***

Déjà exprimée en 1977, à travers ce qu'il nomme le « paradigme de négociation », et plus récemment, en 1998, dans un ouvrage intitulé *La négociation des valeurs*, Olgierd Kutty souligne dans son analyse de la modernité que « l'homme des sociétés démocratiques est un négociateur » (Kutty, 1977, 1998, p. 325). Le point nodal tient au couple de tension intérêts/valeurs, à partir duquel il fonde son analyse sociologique de la négociation et du compromis. O. Kutty met en particulier en avant la notion de « négociation valorielle », c'est-à-dire (schématiquement) l'idée selon laquelle le champ de la négociation s'étend aux valeurs en présence entre les acteurs et les groupes sociaux et ne se limite pas aux conflits d'intérêt. Plus précisément, l'arrière-plan est celui d'un affaiblissement du régime constitutif de la société industrielle faisant que les problématiques de la régulation sociale connaissent un mouvement de translation vers un questionnement des valeurs (Thuderoz, 2000).

Vis-à-vis de la double transaction identitaire de Claude Dubar, on retrouve chez Olgierd Kutty l'importance accordée à l'idée d'une production identitaire à la fois pour soi et pour les autres. En effet, O. Kutty distingue trois dimensions des processus d'identification de l'acteur : ce qu'il nomme la dimension « argumentative » (une justification « plausible et vraisemblable de l'action »), la dimension « maussienne » (renvoyant à d'anciens engagements) et la dimension « narrative » (une mise en récit de l'histoire de ses identifications). Ceci conduit l'acteur à une nouvelle définition de lui-même en même temps que de ses rapports avec les autres<sup>11</sup>. Le régime de la modernité amène les acteurs à négocier tant sur le plan collectif que sur le plan individuel, et donc à réaliser un travail sur eux-mêmes, comme l'a montré Bernard Francq (2003) dans le cas des urbanités. C'est au contraire dans l'intégration ou non des déterminations de l'*habitus* que les deux conceptualisations de Kutty et Dubar se séparent davantage. Olgierd Kutty ne s'y référant guère, Claude Dubar souligne que « [O. Kutty] a insisté sur le caractère local et provisoire des valeurs créées par l'action collective mais n'a pas poussé au bout la réflexion sur les conditions de la "création valorielle" et de l'"innovation stratégique" » (Dubar, 2008, p. 72).

---

<sup>11</sup> « Le thème de la négociation est central aujourd'hui. Les hommes ne négocient pas seulement leurs intérêts comme la sociologie classique nous l'a appris. Ils abordent la construction de leurs valeurs dans la même perspective », écrit Olgierd Kutty (1998, p. 325).

Sur ces rapports entre transactions et négociations, qui suscitent des débats de longue date, le texte de Nicolas Bué constitue un apport intéressant à plus d'un titre. D'une part, N. Bué montre tout l'intérêt que présente la transaction à porter la focale sur « l'implicite, le latent, le diffus, l'informel, combinés au non intentionnel », ainsi mis davantage en lumière que ne le fait la négociation. On voit du reste au fil des contributions à quel point il est question de relations entre des acteurs et des groupes, de mises en rapports qualifiées par les auteurs d'implicites, d'informelles ou encore de tacites – Maurice Blanc l'a lui-même largement pointé (1994, 2006). D'autre part, en allant plus loin, N. Bué s'arrête sur la question de l'in-négociable/l'in-transigible : « À trop se focaliser sur ce qui s'échange ou fait l'objet de négociations, on en oublie les éléments refoulés, et, par là-même, l'opération de délimitation d'un univers du négociable dont ils procèdent », insiste-t-il : l'existence d'une forme d'in-négociable reconnue par les partenaires à la coalition municipale étudiée relève d'un compromis pratique. D'où la proposition qu'il formule et met à son tour au débat : « L'in-négociable ressortirait ainsi comme le domaine principal de la transaction, celui que, par définition, la négociation ne couvre pas : la transaction renverrait au compromis pratique par lequel des associés-rivaux évitent d'engager l'interaction sur certains sujets, et désignerait le processus d'acceptation de la différence ».

Corrélativement, la transaction sociale, comme la négociation valorielle d'ailleurs, conduit le sociologue à être sensible aux « passages de valeurs », selon l'expression de Jean-Yves Trépos (2008), qui permettent de combiner d'autres approches susceptibles d'enrichir le raisonnement, à commencer par les réflexions sur le rôle des passages et des passeurs dans la sociologie de la traduction. Certes, au sens strict, la traduction désigne le passage entre des univers scientifiques, en termes de déplacement et de transposition d'un monde précis à un autre. Mais les quatre opérations que distingue analytiquement Michel Callon (1986) permettent de resituer des enjeux qui s'apparentent à de la négociation. La problématisation correspond à l'activité de reformulation d'un problème afin de le rendre « acceptable ». Puis c'est par l'enrôlement que des rôles sont assignés aux différents acteurs. L'intéressement désigne ensuite explicitement les activités de négociations scellant des alliances entre acteurs et entre groupes. Enfin, la mobilisation permet la réalisation de l'action.

Autour des enjeux d'environnement tout spécialement, lorsqu'on aborde la place des acteurs non humains, la sociologie de la traduction constitue un outillage participant, avec les transactions, de l'analyse de ce qui circule, en termes de chaînages pratiques et théoriques, de modèles cognitifs et d'action, passant par un ensemble de filtres, à com-

mencer par ceux de l'inscription de ces problématiques « macro » dans des territoires qui sont autant de construits politiques et sociaux, et des espaces de concrétisation, tels que la ville, comme le montre Philippe Hamman dans son analyse des espaces intermédiaires du développement durable urbain (cf. aussi Hamman, 2008, 2009 ; Hamman et Blanc, 2009, 5<sup>e</sup> partie). En rapport au développement territorial, la question de la préservation de la nature soulève les mêmes enjeux de traductions d'objectifs et de modes de pensée souvent fort divergents entre les différents acteurs d'un espace rural. Coralie Mounet et Carole Waldvogel l'ont fait ressortir clairement, c'est par une traduction locale du problème, et donc un entremetteur, que celui-ci peut devenir intelligible et accepté de tous. À cela s'ajoutent des traductions au sens premier, mais aussi figuré, dans le cas des travailleurs sociaux, et plus spécialement s'agissant des médiatrices socioculturelles dont Catherine Delcroix fait le portrait. Les premières initiatives ont fréquemment consisté en un appui au sein de leur famille pour traduire et expliquer des documents, avant de le faire également pour des membres de leur communauté d'origine, puis pour l'ensemble des habitants de leur quartier de résidence qui le demandent, établissant ainsi une médiation.

Plus généralement, ces usages croisés – explicités comme tels par Coralie Mounet et Philippe Hamman, notamment – des concepts de transactions et de traduction amènent un débat plus large entre ces deux « traditions » sociologiques. À sa façon, c'est ce à quoi invite le texte de Florence Rudolf, qui revient également sur des éléments de débats avancés, entre autres, par Jérôme Boissonade (2009), pour qui la sociologie de la transaction sociale gagnerait à se nourrir davantage de la « grammaire » de la sociologie pragmatique, tirée des travaux sur la « justification » de Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991). F. Rudolf le souligne, et prône des perspectives plus rapidement disposées à la formalisation. Le présent ouvrage devrait toutefois convaincre des apports théoriques possibles d'une approche par les transactions sociales attentive à leur fondement empirique. Le texte de Juan Matas, situé à un niveau « macro », celui des régimes politiques et de la démocratie, montre d'ailleurs que focaliser sur les entre-deux ne veut en rien dire se limiter à des « petits » objets, délaissés par d'autres, mais permet de renouveler le regard ; il peut ainsi conclure :

La transaction politique et sociale part de l'idée que les sociétés ne peuvent pas plus être considérées comme des ensembles homogènes, où les intérêts des individus et des groupes ne revêtent aucun caractère contradictoire et où les antagonismes sont perçus comme un signe de dysfonctionnement ou comme une pathologie, que comme des espaces d'affrontement où l'idée même de lien social regroupant tous les individus et les groupes ne serait qu'une façon de masquer l'opposition irréductible de ceux-ci.

### **Reconnaissance, négociations, transactions**

Tout n'est pas négociable en coalition, pose Nicolas Bué, à partir de ses recherches de terrain sur la municipalité de Calais. Ce renversement de perspective mérite que l'on s'y arrête : c'est-à-dire, plutôt que de réfléchir uniquement à l'étendue du concept de négociation, s'interroger sur ses frontières et limites de pertinence. Tout comme N. Bué, Alain Éraly met en garde sur ce point, estimant que l'espace de la négociation doit être délimité pour justement autoriser cette négociation, sans quoi la valeur heuristique de la théorie s'étirole : « Plus s'étend son champ d'application, plus le modèle de la négociation tend à réduire les phénomènes sociaux aux catégories de l'intérêt, de l'incertitude, du jeu et du compromis » (Éraly, 2008, p. 77). Voilà qui rend sa place à un programme de sociologie de l'entre-deux, face à des typifications trop généralisantes : il y a là autre chose que ce que Florence Rudolf nomme « des cas "orphelins", que ce soit en raison de leur invisibilité ou de leur résistance à des classifications », pour pousser au débat.

Ce rapport à l'in-négociable/in-transigible permet par la même occasion une discussion sur le rapport entre reconnaissance, négociations et transactions. En effet, dans sa théorie de la reconnaissance aujourd'hui connue, Axel Honneth (2000) distingue trois sphères correspondant à trois types de rapports à soi :

- la sphère de l'amour (les liens affectifs, familiaux, amicaux, etc.) qui, par la sécurité émotionnelle qu'elle assure, est au fondement de la confiance en soi, et des engagements citoyens et collectifs ;
- la reconnaissance juridique correspondant à un statut, des droits et des devoirs, liés avec l'accès au respect de soi ;
- et l'estime ou coopération sociale qui permet l'estime de soi.

A. Honneth souligne que la reconnaissance réciproque des sujets, suivant ce triple répertoire, fonde l'identité individuelle, et que le déni de reconnaissance pèse, à l'inverse, sur le rapport à soi. Dans ces processus de construction de l'identité (Cherqui et Hamman, 2009), la question est alors : les trois formes de reconnaissance visées – l'amour, la reconnaissance en tant que sujet de droit et l'estime sociale comme reconnaissance des qualités propres de l'individu – sont-elles négociables ? A. Éraly (2008) répond sans grand détour par la négative ; les conditions-mêmes de la formation de l'identité du sujet seraient alors menacées.

Au contraire, on suivra davantage N. Bué, qui suggère de « faire de la transaction le *processus social de construction de la reconnaissance* dans certaines relations de coopération conflictuelle », appuyant l'apport d'une telle lecture pour repenser les fondements des alliances partisans.

Il n'y a pas là simplement une avalisation fixiste de proximités idéologiques, mais bien un enjeu de reconnaissance mutuelle entre coalisés, ici entre les élus du Parti communiste et du Parti socialiste localement, sinon même les Écologistes. « Cette reconnaissance de l'autre et de la légitimité de ses convictions permet de comprendre que soient tolérés le non-respect ponctuel de certaines règles comme l'acceptation tacite de manquements à la solidarité de gestion, et, plus largement, de comprendre l'in-négociable », conclut l'auteur. De façon somme toute proche, Coralie Mounet décrit les « dons » des défenseurs du sanglier et du loup dans les Alpes à l'attention des agriculteurs, où il en va de la reconnaissance de l'Autre, y compris parce que cela mobilise des représentations professionnelles agricoles dont le référentiel peine à se transformer (comme le montre aussi Christen, 2009) : « Cette demande implicite de reconnaissance est d'autant plus forte que les acteurs du monde agricole, dans ces deux conflits, ont le sentiment d'une perte de légitimité sociale et économique de leur profession. Ils expriment leur réprobation face à la domination croissante des activités de loisir ou de protection de l'environnement sur leurs activités de production », peut analyser C. Mounet en termes transactionnels.

En milieu urbain cette fois, Maximiliano Soto étudie également les procédures d'« amélioration » de l'habitat, à Strasbourg et Valparaíso, pour ce qu'elles affectent les processus d'identification et de reconnaissance. Il revient ainsi sur les travaux d'Axel Honneth, du point de vue de la dimension culturelle de la communauté de valeurs, et de son inscription dans le cadre d'un quartier (territoire d'appartenance, comme cadre matériel de vie et horizon de valeurs, en termes intersubjectifs), notamment quant à la production d'une expertise d'usage partagée qui réinterprète le patrimoine et l'histoire locale. Les transactions sociales participent ici d'une dynamique de reconnaissance entre les habitants et « leur » territoire, et face à d'autres acteurs (municipalité, agents immobiliers, etc.).

### ***Reliance et transaction***

L'échange dans la conflictualité et la production du lien social peuvent ainsi servir de fil conducteur des différentes perspectives égrenées. C'est pourquoi, même si cette entrée demeure discrète dans la plupart des textes, on ne saurait oublier l'apport possible d'une pensée de la reliance. C'est en particulier Marcel Bolle de Bal qui a proposé de parler de *reliance* en tant qu'« aspiration à recréer les liens détruits », par rapport à une crise des liens sociaux qu'il observe dans la société actuelle – ce qu'il qualifie de *déliance*. On retrouve une pensée en termes de couples de tension, ce que M. Bolle de Bal appelle un concept « duel ». Pour lui, la reliance – entendue à la fois comme « l'acte de

relier ou de se relier : la reliance agie, réalisée, c'est-à-dire l'acte de reliance ; [et] le résultat de cet acte : la reliance vécue, c'est-à-dire l'état de reliance » (1998, p. 44) – passe par un système de médiation et de compromis. D'où l'idée selon laquelle la reliance sociale correspond à trois niveaux d'analyse sociologique possibles :

– « en tant que médiatisation, c'est-à-dire comme le processus par lequel des médiations sont instituées qui relient les acteurs sociaux entre eux ; c'est le procès de reliance » ;

– « en tant que médiation, c'est-à-dire comme le système, plus ou moins institutionnalisé, reliant les acteurs sociaux entre eux ; c'est la structure de reliance » ;

– « en tant que produit, c'est-à-dire comme le lien entre les acteurs sociaux résultant du ou des systèmes médiateurs dont font partie ces acteurs ; c'est le lien de reliance » (Bolle de Bal, 1998, p. 46-47).

C'est cette reliance sociale qu'aborde Léa Longeot, « celle qui travaille le lien à l'*Autre*, le lien entre une population et les autres populations », en analysant le projet qu'elle suit par rapport à la population Rrom de Montreuil comme « le lieu même du processus d'émergence et d'agencement d'un espace démocratique de création et d'un espace transactionnel de reliance », impliquant une importante dimension interculturelle, au cœur des dynamiques transactionnelles, dans leurs succès et leurs échecs. À partir d'un terrain différent, celui des coalitions partisanes municipales, Nicolas Bué mobilise également le concept de reliance pour analyser le secret des décisions prises à huis clos dans un cadre d'alliances politiques, ce qui constitue un mode d'évitement à la fois à l'endroit de pressions extérieures et de possibles divergences internes.

Entre les individus réunis qui, nécessairement, partagent certains secrets, se créent ainsi des référents communs et des solidarités qui concurrencent les solidarités partisanes. Les initiés, qui sont aussi les plus pris dans le jeu coalitionnel et ceux qui en tirent le plus de profits, sont alors structurellement incités à taire ce qui se joue vraiment, ponctue l'auteur.

Quant à Éric Navet, il interroge le mode d'être, de penser et d'agir des sociétés traditionnelles – notamment les Indiens *Teko* de Guyane et les Indiens *Ojibwé* du Canada et des États-Unis – en examinant les unités, différenciations, divorces et réconciliations comme autant de marques et de processus de liances, déliances et reliances.

Les correspondances sont du reste nombreuses, selon Marcel Bolle de Bal, entre l'approche par la reliance ou par la transaction. Si l'origine n'est pas la même (plutôt du côté de la psychologie pour la reliance, du côté de l'économie et du droit pour la transaction), « les deux concepts

se retrouvent dans le champ de la sociologie » ; et d'ajouter : « Toute transaction met en œuvre un système de relations [et] la reliance peut constituer un concept-clef pour comprendre et initier des actions sociologiques » (Bolle de Bal, 1998, p. 54-55). La différence principale vient de la place du conflit : est-il au centre des relations sociales ou susceptible d'être dépassé ? La reliance comme la transaction se comprennent à travers une dynamique du conflit et un rapport de tension permanent entre proximité et distance, mais la transaction, contrairement à la reliance, analyse la coopération comme nécessairement conflictuelle.

C'est donc, au final, sans œcuménisme forcé mais en promouvant un dialogue véritable que l'on espère atteindre l'objectif de cet ouvrage, qui se veut autant une pierre de touche en écho au cheminement théorique de Maurice Blanc qu'une pierre d'appui à l'édifice prometteur que constitue comme programme de recherche l'analyse des transactions sociales.

### Bibliographie

- Banque mondiale, 1992, *Governance and Development*, Washington, World Bank.
- Barbier R., Bedu C., Buclet N., 2009, « Portée et limites du dispositif "jury citoyen". Réflexions à partir du cas de Saint Brieuç », *Politix*, 86, p. 189-207.
- Beaurain Chr., Bertrand É., 2009, « La transaction dans l'économie institutionnaliste américaine : de Commons à Coase », *Pensée plurielle*, 20, p. 13-24.
- Blanc M., 1994, « L'invention de la démocratie locale », in Blanc M. *et al.*, p. 261-292.
- Blanc M., 2006, « Conflits et transactions sociales : la démocratie participative n'est pas un long fleuve tranquille », *Sciences de la société*, 69, p. 25-37.
- , 2009a, « L'avenir de la sociologie de la transaction sociale. Réponse à Bernard Fusulier et Nicolas Marquis », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 40(2), p. 165-178.
- , 2009b, « La gouvernance urbaine », in Stébé J.-M., Marchal H. (dir.), *Traité sur la ville*, Paris, PUF, p. 207-257.
- Blanc M. (dir.), 1992, *Pour une sociologie de la transaction sociale*, Paris, L'Harmattan.
- Blanc M., Mormont M., Remy J., Storrie T. (dir.), 1994, *Vie quotidienne et démocratie. Pour une sociologie de la transaction sociale (suite)*, Paris, L'Harmattan.
- Boissonade J., 2009, « Les apports de la sociologie pragmatique à la transaction sociale », *Pensée plurielle*, 20, p. 37-50.
- Bolle de Bal M., 1998, « Transaction et reliance. La rencontre de deux concepts complémentaires », in Freynet M.-F. *et al.*, p. 43-55.
- Boltanski L., Thévenot L., 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

- Bourdieu P., 1980a, « Le mort saisit le vif. Les relations entre l'histoire réifiée et l'histoire incorporée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 32-33, p. 3-14.
- , 1980b, *Le sens pratique*, Paris, Minuit.
- , 1986, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, p. 69-72.
- Callon M., 1986, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, 36, p. 169-208.
- Casteigts M., 2004, « La gouvernance urbaine entre science et idéologie », in Le Duff R., Rigal J.-J. (dir.), *Démocratie et management local*, 1<sup>res</sup> Rencontres internationales, Paris, Dalloz.
- , 2008, « La gouvernance des risques dans les politiques locales de développement durable : le cas des Plans communaux de sauvegarde », in Hamman Ph. (dir.), p. 161-189.
- Causser J.-Y., Hamman Ph. (dir.), 2011, *Travail, formation et transactions sociales*, Bruxelles, PIE Peter Lang.
- Cherqui A., Hamman Ph. (dir.), 2009, *Production et revendications d'identités*, Paris, L'Harmattan.
- Christen G., 2009, « De la norme technique au référent environnemental : déplacement social et conflits identitaires chez les élèves en formation agricole », in Cherqui A., Hamman Ph. (dir.), p. 135-154.
- De Maillard J., 2002, « Les associations dans l'action publique locale : participation fonctionnalisée ou ouverture démocratique ? », *Lien social et politiques*, 48, p. 53-65.
- Devisme L., Barthel P.-A., Dumont M. (dir.), 2009, *Nantes, petite et grande fabrique urbaine*, Marseille, Éditions Parenthèses/PUCA.
- Dubar C., 1994, « Une sociologie (empirique) de l'identité est-elle possible ? », in Guth S. (dir.), *Une sociologie des identités est-elle possible ?*, Paris, L'Harmattan, p. 25-31.
- , 2008, « Négociation de valeurs et double transaction identitaire », in Vrancken D. *et al.*, p. 67-75.
- Dubois V., 1999, *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica.
- Éraly A., 2008, « Les limites de la négociation », in Vrancken D. *et al.*, p. 77-82.
- Espaces et Sociétés*, 2007, dossier « Ville et "best practices" », 131.
- Françq B., 2003, *La Ville incertaine. Politique urbaine et sujet personnel*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.
- Freyne M.-F., Blanc M., Pineau G. (dir.), 1998, *Les transactions aux frontières du social*, Lyon, Chronique sociale.
- Fusulier B., Marquis N., 2008, « La notion de transaction sociale à l'épreuve du temps », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 39(2), p. 3-21.
- Goffman E., 1975, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit (1<sup>re</sup> éd., 1963).
- Habermas J., 1986, *L'Espace public*, Paris, Payot.

- Hamman Ph., 2005, « From “Multilevel Governance” to “Social Transactions” in the European Context », *Swiss Journal of Sociology*, 31(3), p. 523-545.
- , 2009, « Urban Sustainable Development and the Challenge of French Metropolitan Strategies », *Urban Research and Practice*, 2(2), p. 138-157.
- Hamman Ph., Blanc Chr., 2009, *Sociologie du développement durable urbain. Projets et stratégies métropolitaines françaises*, Bruxelles, PIE Peter Lang.
- Hamman Ph. (dir.), 2008, *Penser le développement durable urbain : regards croisés*, Paris, L'Harmattan.
- , 2009, « Ville, environnement et frontières en France et en Allemagne », dossier de la *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, 41(3).
- Hammouche A., 2007, *Les recompositions culturelles. Sociologie des dynamiques sociales en situation migratoire*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.
- Honneth A., 2000, *La lutte pour la reconnaissance. Grammaire morale des conflits sociaux*, Paris, Cerf.
- Kellerhals J., Coenen-Huther J., Modak M., 1988, *Figures de l'équité*, Paris, PUF.
- Kuty O., 1977, « Le paradigme de négociation », *Sociologie du travail*, 2, p. 157-175.
- , 1998, *La négociation des valeurs. Introduction à la sociologie*, Bruxelles, De Boeck.
- Lascombes P., 1996, « Rendre gouvernable : de la “traduction” au “transcodage”. L'analyse du changement dans les réseaux d'action publique », in CURAPP, *La gouvernabilité*, Paris, PUF, p. 325-338.
- Ledrut R., 1976, *L'Espace en question*, Paris, Anthropos.
- Marié M., 1989, *Les Terres et les Mots*, Paris, Klincksieck.
- Mormont M., 1992, « Pour une typologie des transactions sociales », in Blanc M. (dir.), p. 112-135.
- , 1994, « Incertitudes et engagements. Les agriculteurs et l'environnement : une situation de transaction », in Blanc M. *et al.*, p. 209-234.
- Muller P., 1990, *Les politiques publiques*, Paris, PUF.
- Nonjon M., 2005, « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, 70, p. 89-112.
- Pensée plurielle*, 2009, numéro spécial « Transactions et sciences de l'homme et de la société », 20.
- Quivy R., Van Campenhoudt L., 2006, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.
- Remy J., Voyé L., Servais É., 1978, *Produire ou reproduire ?*, Bruxelles, De Boeck.
- Ricœur P., 1983, *Temps et récit*, t.1 : *L'intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil.
- Rudolf F., 2003, « La participation au piège de l'enrôlement », *Espaces et Sociétés*, 112, p. 133-153.
- Sainsaulieu R., 2001, *Des sociétés en mouvement : la ressource des institutions intermédiaires*, Paris, Desclée de Brouwer.

- Schelling Th., 1986, *Stratégie du conflit*, Paris, PUF (trad. fr., 1<sup>re</sup> éd., 1960).
- Schumpeter J., 1951, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot (1<sup>re</sup> éd., 1942).
- Simmel G., 1981, *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF (1<sup>re</sup> éd., 1917).
- Smith D. M., Blanc M., 1997, « Participation and grass-roots democracy », *Environment and Planning D : Society and Space*, 15(2), p. 281-303.
- Strauss A., 1992, *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, Paris, Métailié.
- Thuderoz Chr., 2000, *Négociations. Essai de sociologie sur le lien social*, Paris, PUF.
- Trépos J.-Y., 2008, « La négociation expérimentale », in Vrancken D. *et al.*, p. 237-247.
- Van Campenhoudt L., 2008, « Le conflit, au cœur du lien social », in Vrancken D. *et al.*, p. 249-256.
- Veyne P., 1971, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil.
- Voyé L. (dir.), 1996, *Ville et transactions sociales*, Paris, L'Harmattan.
- Vrancken D., Dubois Chr., Schoenaers F. (dir.), 2008, *Penser la négociation. Mélanges en hommage à Olgierd Kutj*, Bruxelles, De Boeck.
- Weller J.-M., 1999, *L'État au guichet. Sociologie cognitive du travail et modernisation administrative des services publics*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Williamson O., 1975, *Markets and hierarchies, analysis and antitrust implications : A study in the economics of internal organization*, New York, The Free Press.